

Versailles⁺

"Quand je donne une place, je fais un ingrat et cent mécontents" Louis XIV

N°119 - Septembre 2019

Alum, le vélo versaillais





AMERICAN BBA INSEEC

PARIS • LONDON • SAN FRANCISCO



**INTÉGREZ UNE ÉCOLE DE COMMERCE
INTERNATIONALE POST BAC POUR
LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019**

RENTRÉE LE 23 SEPTEMBRE 2019

01 40 71 25 49 / admissions-americanbba@inseec.com
63 boulevard Exelmans 75016 Paris

WWW.INSEEC-AMERICANBBA.COM

La mutation de Versailles.

La rentrée est synonyme de projets et résolutions. Entre les restaurations du château et les chantiers urbains la rentrée de la cité royale est ambitieuse et surprenante.

Le projet du complexe de l'ancienne poste, avenue de Paris se dévoile peu à peu. Nous en profitons pour faire revivre son passé étonnant ; Saviez-vous que pendant la seconde guerre mondiale, ce bâtiment qui abritait alors une caserne sera victime d'une retentissante explosion due à une malencontreuse manipulation d'obus ? (page 10)

La place Iyautey qui accueille la gare routière en face de la gare Rive Gauche va elle aussi faire peau neuve. Des projets sont à l'étude. Espérons que le végétal soit au cœur du projet. (page 12)

Le monde de l'entreprise connaît quant à lui une profonde mutation. Pour mieux l'appréhender, un forum professionnel, dédié aux TPE-PME et aux entreprises intéressées par l'intelligence collective et l'innovation technologique, est organisé par CoEntreprendre78 à l'Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth. (page 17)

Enfin, Claude Canguilhem, entrepreneur Versaillais, participe à cette dynamique urbaine en lançant sa gamme de vélo sur mesure Alium. (page 04)

Une rentrée bien chargée en somme

Guillaume Pahlawan

EST ÉDITÉ PAR LA SARL DE PRESSE
VERSAILLES + AU CAPITAL DE 5 000 €,
8, RUE SAINT LOUIS,
78000 VERSAILLES,

SIRET 498 062 041

FONDATEURS :

Jean-Baptiste Giraud
Versailles Press Club
et Versailles Club d'Affaires

WWW.VERSAILLESPLUS.FR

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET RESPONSABLE DE LA RÉDACTION**
Guillaume Pahlawan

RÉDACTEUR EN CHEF
Michel Garibal

POUR ÉCRIRE À LA RÉDACTION
redaction@versaillesplus.fr

MAQUETTE ORIGINALE
Cithéa communication

MAQUETTE
Agence Even BD

RÉGIE PUBLICITAIRE :



PUBLICITÉ

Vous souhaitez figurer dans la prochaine édition ?

Cithéa Communication : 01 53 92 22 06
Xavier Mazau
xmazau@cithe.com - 06 22 16 70 25

L'intégralité du journal que vous tenez entre vos mains est financée grâce à la fidélité de ses annonceurs (que nous remercions pour leurs publicités). En aucun cas les fonds publics ne sont utilisés.

TIRAGE
18 000 exemplaires

IMPRESSION : Rotimpres Espagne

NUMÉRO ISSN EN COURS.

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.

DISTRIBUTION : CIBLÉO ET VERSAILLES PORTAGE



Devenez Ami
sur Facebook
@VersaillesPlus



Un message commercial ?
publicite@versaillesplus.fr



Une information à la rédaction ?
redaction@versaillesplus.fr



Vélo ALIUM : le vélo rêvé des balades à Versailles

Avec les beaux jours, ressurgissent les envies de belles balades en plein air sur nos vélos. Le retour en grâce de la bicyclette ne se dément pas et, année après année, le nombre de vélos vendus ne cesse de croître. Rencontre avec Claude Canguilhem, fondateur de ALIUM

La plupart des villes, grandes et moyennes, ont mis le vélo à l'honneur et déploient leur plan Vélo. La ville de Versailles en particulier est à la pointe de ce mouvement, avec l'intégration de pistes cyclables et de parkings sécurisés près des gares. Le dernier Baromètre des villes cyclables réalisé par la FUB lui rend d'ailleurs hommage, en la classant 3e des villes de 50 à 100.000 habitants.

Claude Canguilhem a grandi en région parisienne et fait ses études d'ingénieur à Lyon. Il a travaillé pour l'industrie automobile dans différentes villes en France et aux États-Unis, où il a vécu avec sa famille. Pendant ces années, il pratique le vélo, la natation et la course

à pied, participe à des triathlons et des marathons. Fondu de voyages, il a visité plus de 40 pays. Après de nombreux déménagements, il s'installe à Versailles en 2011. En 2015, il démarre une activité dans le vélo, d'abord en travaillant à partir de vieux cadres recyclés puis en faisant évoluer sa gamme en intégrant des innovations technologiques comme les pneus pleins et la transmission par courroie. Devant le succès des premiers modèles, la société Alium voit le jour en 2017 et poursuit aujourd'hui son développement géographique et ses partenariats.

L'idée à l'origine de cette entreprise est que la plupart des vélos traditionnels restent sur des conceptions et des

technologies qui ont peu évolué sur les dernières décennies : cadre en acier, transmission par chaîne, dérailleur et pneus avec chambres à air. Résultat : ces belles machines demandent une certaine expertise pour leur entretien et, à défaut, les balades peuvent vite se transformer en galère : chaîne qui déraille, pantalon sale, crevaisson, mains pleines de graisse... Sans parler du poids des bicyclettes qui peut vite excéder les 20 kilos.

Pourtant, les technologies ont évolué et permettent aujourd'hui de s'affranchir de tous ces problèmes. La société versaillaise Alium Bikes en a fait son crédo : cadre en aluminium, transmission par courroie, vitesses





intégrées dans le moyeu de la roue arrière et pneus pleins lui ont permis de développer des vélos demandant un minimum d'entretien : plus de crevaisson, plus de pneus à gonfler, plus de chaîne qui déraile ou qui salit, et un poids de moins de 15 kilos.

Le rêve de tout promeneur du dimanche...

Quoi de plus contrariant qu'une crevaisson ou une chaîne qui déraile ? Facile de transformer la promesse d'une belle balade en véritable cauchemar... « Partant de ce constat, nous avons conçu des vélos embarquant des technologies innovantes comme les pneus pleins, la transmission par courroie et les vitesses intégrées. Ce sont des solutions éprouvées qui vont transformer votre expérience du vélo. Vous profiterez sereinement de vos promenades et d'un réel sentiment de liberté », explique Claude Canguilhem

Une technologie de pointe au service du cycliste

Avec des pneus pleins, vous prenez votre vélo sans avoir à vérifier la pression

des pneus ni risquer une crevaisson. Le matériau choisi offre un compromis équilibré entre moelleux et fermeté. Avec les vitesses intégrées dans le moyeu, protégées de la poussière et de la pluie, les huit vitesses permettent de rouler sans effort. La courroie reste dans son axe et ne déraile pas. La transmission est réalisée par une courroie crantée souple. C'est une solution qui a fait ses preuves. Elle ne rouille pas et n'a pas besoin d'entretien. Elle est souple, silencieuse et propre. Le changement des vitesses se fait de façon fluide et ergonomique. La commande fonctionne même à l'arrêt. Un cadran au design élégant vous indique la vitesse sélectionnée. Avec une sellerie en cuir, le design est léché jusqu'au moindre détail. Astucieusement intégrée dans le moyeu, La dynamo se fait discrète et silencieuse et alimente un éclairage puissant dont vous commandez la mise en route à volonté.

Des vélos uniques

Bien loin des grandes séries industrielles standardisées, les vélos Alium sont tous personnalisables avec

différentes couleurs de cadres, de jantes et plusieurs modèles et teintes pour la sellerie. Au total, de nombreuses combinaisons possibles à découvrir sur le configurateur en ligne.

« Ce sont des vélos uniques » affirme Claude Canguilhem. « Il y a très peu de vélos sur le marché qui offrent tous ces avantages réunis et nos clients nous confient souvent un vrai sentiment de liberté. Nous avons aussi mis l'accent sur l'élégance et la couleur de nos bicyclettes et chaque vélo est configurable et assemblé dans les Yvelines. ». La société se développe aujourd'hui dans les villes et les lieux de villégiatures, où le design de ces vélos ne passe pas inaperçu.



« Il y a aujourd'hui des start-ups très innovantes dans le monde du vélo. Il faut savoir les trouver, les intégrer et proposer un produit avec une vraie valeur ajoutée pour se différencier. Le vélo a encore de belles perspectives. » conclut le fondateur.

Guillaume Pahlawan

Alium
contact@aliumbikes.fr
 Tel : 07.83.65.97.06
www.aliumbikes.fr



Lancement national de la 19e Journée mondiale des premiers secours à Versailles

Initiée par la Croix-Rouge française, la Journée mondiale des premiers secours (JMPS) clôture chaque année « L'été qui sauve », campagne nationale de prévention à la nécessité de se former aux gestes qui sauvent. Cette année, cet événement unique, dont la thématique porte sur les « personnes exclues », sera inauguré le 14 septembre à Versailles devant la mairie en présence du Pr ELEDJAM, président de la Croix-Rouge française.



En matière de secourisme, la réputation de la Croix-Rouge n'est plus à faire. Que ce soient les secouristes ou les bénévoles de l'urgence, ils sont des milliers sur l'ensemble du territoire français à se mettre au service des autres pour leur apporter premiers soins et réconforts lors d'événements sportifs, culturels, de catastrophes ou d'attentats.

Le cyclone Irma, les inondations ou les attentats de 2015 ont permis une prise de conscience générale. Savoir anticiper,

se préparer, éviter les dangers, savoir réagir et pratiquer les bons gestes peut sauver des vies. Le citoyen est le premier maillon de la chaîne de secours et pourtant, le taux de formation de la population française est parmi les plus bas de ce monde.

La JMPS 2019 mettra en avant les savoir-faire des bénévoles yvelinois de la Croix Rouge en termes de sensibilisation et de formation auprès de tous les publics. À cette occasion, non seulement, vous pourrez découvrir l'ensemble des domaines d'intervention de l'association, mais vous aurez également la possibilité de participer à des ateliers spécifiques et un escape game, de vous initier à la réduction des risques (IRR) et à l'utilisation du défibrillateur, de vous informer sur l'ensemble des formations dispensées, notamment celles intitulées « Autrement capable » à destination des personnes en situation de handicap - qui représente 15 % de la population mondiale - et « Bien-être et autonomie » particulièrement adaptée aux personnes âgées.

Guillaume Pahlawan

Rendez-vous Samedi 14 septembre de 10h30 à 18h00 à la Mairie de Versailles

Retrouvez le programme de la JMPS 2019 sur la page Facebook de la Croix-Rouge des Yvelines et l'agenda des formations aux gestes qui sauvent sur celle de la Croix-Rouge de Versailles.



- une personne sur deux dans le monde risque d'être affectée au moins une fois dans sa vie par une catastrophe naturelle ;
- chacun peut à tout moment être témoin d'un attentat ;
- un ménage sur deux est touché chaque année par un accident domestique ;
- une personne meurt d'un arrêt cardiaque toutes les 10 minutes en France.



VERSAILLES

GRANDE BRADERIE DE VERSAILLES

VENDREDI 27
ET SAMEDI 28
SEPTEMBRE

Notre-Dame,
les Halles, Saint-Louis,
Montreuil (uniquement
le samedi 28),
Clémenceau
et les Manèges



Organisée par les associations
de commerçants



VERSAILLES COMMERCE

WWW.VERSAILLES-COMMERCE.INFO

Dis Papy, comment on sauve la planète ?

Trois ombres sous un ciel caniculaire : celles d'un enfant, d'un jeune homme, et d'un homme déjà sage, que l'on nomme Grand-père. Elles cherchent leur chemin sur une route très blanche et poussiéreuse. Leur promenade aurait pu être paisible, d'ailleurs, s'il n'y avait dans le coin que cette seule ferme - un centre de permaculture, dit-on. Mais à leur droite, c'est un quartier entier qui pousse, le quartier des Chantiers, et cela fait du bruit.

Ils s'arrêtent, ces hommes, et le plus âgé interroge un passant :

— Bonjour Monsieur, pouvez-vous m'indiquer où se trouve le 3 rue des étangs Gobert ?

— Le 3 rue des étangs Gobert ? Il y a un magasin bio à cet emplacement, je crois...

— Un Biocoop qui vient d'ouvrir, oui c'est cela.

— Oh ! Vous y êtes presque ! Tenez : vous continuez tout droit, vous saluez les étangs (Gobert), vous prenez l'allée qui circule parallèlement à la Gare des Chantiers et entrez dans le bâtiment vitré. C'est bien indiqué, vous trouverez sans soucis.

— Merci mon brave !

Alors nos presque, jeune et déjà hommes poursuivent leur marche. Le petit décide de rompre ce « silence » qu'il ne comprend pas. Lui, il veut poser des questions et savoir pourquoi et comment.

— Papy ? Pourquoi il y a un jardin ici ? C'est quoi la permaculture ? Pourquoi est-ce qu'on construit des maisons ? Pourquoi...

— Doucement, doucement... Une question à la fois ! Alors oui il y a un « potager »... Et on dit permaculture, avec un « m » et un « a ».

— Et d'après internet, enchaîne la jeune génération toujours aussi connectée, « l'idée centrale de la permaculture est de créer un réseau de relations bénéfiques entre tous les composants d'un système. (...) La conception permaculturelle permet d'intégrer de manière cohérente des technologies empruntées à des domaines divers comme l'agroécologie, l'écoconstruction,



les énergies renouvelables, l'économie circulaire, etc ».

— Pour faire simple, la permaculture c'est regarder comment fonctionne la Nature – comment les plantes poussent, comment elles se reproduisent, se protègent des agressions par exemple - pour imiter ce travail et produire de quoi nous nourrir sans abîmer la terre.

— Et pour protéger la terre, il faut construire des potagers, c'est ça ?

— Oui, et tu peux aussi apprendre aux gens comment cultiver de petits jardins, acheter moins de choses, créer plus de choses avec leurs mains et manger des fruits et légumes sans pesticides...

« Nous y sommes. » annonce le grand-père et voilà déjà le petit qui déambule dans les rayons bio à la recherche de bonbons... Il y en a pour tous les goûts : de la bière locale pour les adolescents sensibilisés, du kombucha pour ceux qui optent pour la sobriété en toutes circonstances, du quinoa cultivé en France pour tous, des lentilles d'Ile de France, des tagliatelles à l'ail des ours, des farines de toute sorte, de sarrasin, de pois chiches, de coco, de lin ou de riz complet, du pollen gorgé de vitamines, des algues kombu et wakame... Et on traverse les allées lumineuses, et l'on s'arrête quelques heures pour choisir de quoi parfumer son « eau chaude

avec un nuage de lait » – oui, heures, car ce rayon compte précisément deux-cents seize infusions, tisanes et thés différents. Les légumes sont uniquement de saison : figues, pêches, concombres et salades convolent gaiement à deux pas du rayon vrac et sa centaine de graines, céréales et même gâteaux... déjà repérés par le petit !



« Biocoop n'est pas une franchise, c'est un réseau de magasins indépendants. 22 % du chiffre d'affaire est réalisé en label commerce équitable » Voilà ce que lit le grand-père. « Alors chacun d'entre eux prend la forme juridique qu'il souhaite tout en suivant la charte signée pour la première fois en 1986, date de la création de l'association qui regroupait jadis 40 magasins, contre 600 de nos jours. » Sacrée progression: les temps changent, ils changent vite et beaucoup, mais il est désormais inconvenable d'affirmer « c'était mieux avant ». Sénèque, un vieil ami de notre grand-père, avait coutume de dire : « Plutôt que de savoir ce qui a été fait, combien il vaut mieux chercher ce qu'il faut faire. » ; et son voisin, Socrate répondait « Que celui qui veut faire bouger le monde se déplace d'abord lui-même. »

Alors notre grand-père offre un cookie biologique et sans emballage, se munit d'un sac en tissu et charge son jeune-homme de petit fils de faire provision. Ridicule ? Inutile ? Illusoire ? Peut-être. Mais savez-vous, savez-vous



vraiment si cet homme n'est pas celui qui va faire bouger le monde ?

Julie Saint-Clair

Biocoop Versailles Chantier : 3 rue des Etangs Gobert - 78000 Versailles
Extraits du livre Permaculture. Guérir la

terre, nourrir les hommes de Perrine et Charles Hervé-Gruyer (2014).

Site permaculture :

lafermenatureetdecouvertes.fr

Site Biocoop :

<http://biocoopversailleschantiers.fr/>



Espace Coworking “ le 49 ”

Espace commun,
bureaux privatifs
& salle de réunion

Location de courte durée à partir de 450 euros HT/mois
06 17 54 37 29 ou
le49lamartine@gmail.com
49 rue Lamartine
Versailles

Histoire de la poste centrale de Versailles au 3 avenue de Paris

Ce lieu stratégique en plein coeur de Versailles, au croisement de l'avenue de Paris et l'avenue de l'Europe a suité ces derniers temps de nombreux projets. Le premier coup de pioche aura lieu en 2020, mais revenons sur son histoire....

Quand Louis XIV construit son château – avec comme noyau central le petit pavillon de chasse (1624) de son père Louis XIII - il étendra coté jardins son domaine de chasse à l'Ouest jusqu'à Villepreux ; quant au coté cour il va créer une ville vers l'Est avec ses principales artères qui partent en trident à partir de la Place d'Armes. La cour et le gouvernement s'installent en 1682. La ville va donc se doter de tous les équipements nécessaires au fonctionnement des instances centrales et à la vie quotidienne de l'entourage royal.

Les travaux commencent par l'aménagement de la plus grande, de la plus large et de la plus majestueuse des 3 avenues l'avenue de Paris celle qui est au centre du trident, celle qui venant de Paris débouche sur le château. Les constructions vont donc débuter - en partant du Château - par les Grandes Ecuries – au Nord- et au Sud par les Petites Ecuries.

Puis d'autres bâtiments vont peu à peu sortir de terre : sur une très grande parcelle derrière les Grandes Ecuries vont se construire les services de la Grande Venerie – c'est-à-dire tous les services affectés à la chasse à courre. Louis XIV passant une partie de son temps à la chasse va donc doter le Grand Veneur - le titulaire de cette charge- d'un terrain pouvant abriter 150 chevaux et environ 300 chiens. Le roi demandera gentiment au duc de Chaulnes ses terrains et de 1682 à 1688 l'Hôtel du Grand Veneur et les bâtiments du service du chenil sortiront de terre. C'est un ensemble immense de cours affectées aux écuries des chevaux de chasse et aux différentes races de chiens et il y aura même un jardin et une chapelle ainsi que plusieurs bâtiments nécessaires aux personnels et à certains courtisans. Cela



deviendra par la suite l'emplacement de la préfecture des Yvelines – les anciens bâtiments ayant été rasés- en 1867.

Entre ce gigantesque complexe de bâtiments de l'Hôtel du Grand Veneur et le Château il y avait aussi un très grand terrain de manœuvre pour la cavalerie : l'ancienne carrière de la Grande Ecurie. Sous le Second Empire en 1854 – juste avant la destruction de l'Hôtel du Grand Veneur et du Chenil - sur ce terrain limité à l'Ouest par la Grande Ecurie, à l'Est par l'ex-prison Saint-Pierre et les tribunaux, on va construire un immense corps de casernes qui s'étendra entre l'avenue de Saint-Cloud et l'avenue de Paris. Elle a abrité - entre autres - l'artillerie de la Garde sous le Second Empire. Elle se situait donc en face de la Mairie, où l'on trouve maintenant le parking Europe, la Poste et les bâtiments du tribunal.

Cette caserne portera le nom de Gustave Borgnis Desbordes, qui passa sa jeunesse à Versailles, sera élève au lycée Hoche et mourut à Hanoï en 1900 comme commandant en chef des

troupes françaises d'Indochine. (une rue dans le quartier Saint Louis porte également son nom). A noter en passant que Versailles est, depuis son époque de capitale sous la monarchie, une ville de garnison. En 1914, la garnison de Versailles ne comptait pas moins d'une dizaine de régiments et services et plus de 55 000 hommes : ce chiffre -officiers non compris- dépassait celui de la population civile ! C'était la première ville de France pour l'importance des troupes rassemblées en ce lieu.

Le manège de la caserne se trouvait juste de l'autre coté de l'avenue de Paris – détruit dans les années 80 – il conserve encore à l'heure actuelle 2 porches monogrammés : à l'entrée de l'Hôtel Pullman et l'autre juste en face de la sortie de la Gare Rive Gauche.

Le nom de cette caserne rentrera dans l'histoire par la suite pour deux raisons : Elle deviendra le principal centre de recrutement de la LVF (« Légionnaires Volontaires Français contre le Bolchevisme ») sous l'Occupation allemande et sera le lieu où Pierre Laval sera victime d'un attentat..



Sur cette photographie du 27 Août 1941 on aperçoit sur le côté droit, entouré de personnalités françaises et allemandes, le président Pierre Laval saluant le drapeau tricolore devant l'entrée de la caserne avenue de Paris.

Cette légion destinée à combattre aux côtés de la Wehrmacht sur le front de l'Est a son dépôt à la caserne versaillaise. A partir de 1941, tous les 3 mois environ, un contingent de mercenaires se trouve prêt à s'embarquer vers le front russe et traverse la ville – sous escorte de SS – en direction de la gare des Chantiers. Pour marquer le coup les autorités Allemandes – après le départ du premier contingent- vont décider d'organiser une cérémonie officielle d'inauguration du quartier de Légionnaires en présence des autorités politiques françaises afin de démontrer le consentement officiel du gouvernement français. Pour l'occasion, la caserne a le droit d'arborer un drapeau tricolore ce qui est interdit sur le reste du territoire français occupé. La cérémonie – avec la garde républicaine en grande tenue- voit défiler Pierre Laval, Fernand de Brinon – délégué général du gouvernement de Vichy auprès des autorités d'occupation, Marcel Déat – chef du RNP mouvement politique collaborationniste – et Schleier ministre d'Allemagne à Paris. Vers 15h30 plusieurs coups de feu vont retentir et plusieurs blessés dont Pierre Laval et Marcel Déat sont conduits à l'hôpital Richaoud boulevard de la Reine.

Paul Colette – 21 ans- engagé dans la Marine et revenu d'Algérie – s'était le matin même engagé dans la LVF avec l'idée de tuer Laval. Immédiatement arrêté par les Allemands qui veulent illico le fusiller, avec le refus énergique de Laval qui ne veut pas d'un martyr de la Résistance, il sera jugé le 1er octobre 1941 et condamné à la guillotine. Pierre Laval va le gracier de nouveau toujours avec l'idée de ne pas offrir un nouveau héros à la Résistance. Il sera envoyé alors dans les prisons de Fresnes, de Caen puis de Montrevault puis dans les camps allemands.



Paul Colette

Miraculé de sa déportation il revient en France en mai 1945 ...et 43 ans après l'attentat de Versailles le 24 mai 1984 dans la cour des Invalides, Charles Hernu alors ministre de la Défense, le fera chevalier de la Légion d'Honneur.

La fin de la guerre arrivant la caserne sera victime d'une explosion le 18 Août 1944 suite à une malencontreuse manipulation d'obus. Les services allemands encore présents demanderont des renforts à la défense passive pour dégager les centaines de soldats allemands prisonniers des décombres. Comme le rappelle une plaque commémorative sur le mur est de la Poste il y aura une victime française dans cette explosion :



Après la guerre la caserne désaffectée et assez abîmée par l'explosion de 1944 laissera place dans les années 50 à un bâtiment dans le style Benjamin Perret : la nouvelle poste centrale de Versailles toute habillée de simili marbre et de ferronneries. Le percement de l'avenue de l'Europe se fera dans la foulée permettant ainsi le désenclavement du quartier Saint Louis.. Construite par l'architecte Robert Camelot elle restera en activité jusqu'aux années 2000, puis désaffectée elle sera acquise par la ville qui en 2017 lancera alors un appel d'offre pour viabiliser cet espace. La Compagnie de Phalsbourg et la Caisse de Dépôts, associées à Créative Valley, à Marchi Architectes et à Perrot & Richard Architectes, remporteront l'appel à projet organisé par la Mairie de Versailles pour la rénovation et l'extension de l'ancienne Poste centrale en prévoyant de développer un ensemble d'environ 6.000m² comprenant un centre d'innovation, des espaces de co-working, des restaurants, des commerces et un auditorium de 350 places.

Marc André Venes Le Morvan

Le kiosque à musique de la Place Iyautey.

La gare routière qui accueille les bus depuis des années devant la Gare Rive Gauche a été pendant la Belle Epoque un square ombragé avec en son milieu un kiosque à musique. Aujourd'hui cette gare routière se déplace à la gare des chantiers et des projets sont à l'étude pour ce lieu



L'harmonie municipale ou les musiques des régiments se produisaient le week-end pour le plus grand plaisir des badauds versaillais ou des touristes. Situé sur l'ancienne avenue Thiers – actuelle avenue du général de Gaulle – le nom du chef du gouvernement provisoire après la chute de Napoléon III rappelait l'exil versaillais du gouvernement d'Adolphe Tiers quand la Commune ravageait Paris. (à noter que Adolphe Thiers – qui donnera à la ville une sinistre réputation de briseurs de communards « les Versaillais ! » - garde encore une place à Versailles avec une minuscule placette en haut de la rue des Réservoirs juste en face de la chapelle et du côté latéral de l'Opera Royal).

Donc devant la gare rive gauche le square Barascud – actuel Place Iyautey (ce dernier ayant fait ses études militaires à Saint-Cyr et ayant habité au 78 rue d'Anjou) abritait une salle pour les concerts publics que donnaient les régiments alors – Versailles étant une des principales villes de garnison de l'époque.

L'histoire est belle : un Monsieur Barascud, rentier local – amoureux fou de la musique militaire ! - décida un beau jour de donner à la ville quelque

30000 F or pour la construction d'un kiosque à musique. La ville après de longues tergiversations – rien ne change décidément – fera construire en 1869 un square boisé avec en son milieu une espèce de pavillon Baltar circulaire à deux niveaux. Cette place et ce kiosque étaient alors aussi une gare routière qui accueillait les fiacres et surtout les lignes de tramway (avec par exemple le terminus de la ligne de Saint Cyr l'Ecole). Ce fut donc pendant des années un îlot de verdure et d'harmonie musicale. Las ! le progrès continuant son avancée irrésistible le

dernier tramway fut « enterré » en 1957 et le square fut transformé en une belle gare routière pour les bus (on en profita aussi pour raser tous les arbres ainsi que ceux qui étaient devant la façade le gare...l'écologie dans les années 60 étant plutôt une donnée absente dans la politique municipale). Le kiosque disparu également et dans les années 80 un pastiche en fonte rappelant les édifices de la Belle Epoque fut construit juste devant l'hôtel Terminus – édifice vendant un temps billets et donnant des informations routières-. En 2019 le progrès continuant toujours son avance irrésistible la gare routière se voit déplacer sur les terrains derrière le square des Francine sur les emprises de la SNCF.

Quid donc de l'avenir de cet espace ? Va-t-on le reboiser et en (re)faire un square ? Va-t-on le transformer en parking pour les taxis ? Va-t-on voir la Mairie le préempter pour confier à un groupe de promoteurs la construction d'un îlot d'immeubles qui irait des bâtiments des Manèges jusqu'à l'angle de l'Avenue de Sceaux ?

Marc André Venes Le Morvan



Une autre façon de boire

Un versaillais, Jérôme Hatchuel, passionné de vins nature, biodynamiques ou simplement bio, relève avec deux amis le défi de démocratiser des « vins d'auteurs ».



Quatres vigneronns sélectionnés par Vignerons en boîte

Les vins de qualité, qu'ils soient nature, en biodynamie ou bio, de petits domaines, élaborés par des vigneronns engagés, respectueux de leurs vignes et de leur terroir, sont des vins relativement chers à l'achat. Ce prix se justifie aisément car ces vins demandent beaucoup plus de travail, autant dans la vigne que lors de la vinification. La vigne n'étant pas traitée, le vigneron n'est pas à l'abri de perdre sa récolte en cas de maladie, ensuite le vin lui aussi est fragile, avec une dose minimum, donc infime, de soufre, il n'est pas protégé des bactéries, il faut donc le surveiller comme le lait sur le feu ! « Le vin nature n'est pas un vin de fainéant » explique Jérôme Hatchuel, au contraire cela exige une hygiène et une rigueur exemplaires. D'ailleurs si certains vins nature sentent parfois « la basse-cour » c'est justement qu'ils sont victimes d'une bactérie, on parle alors de « vin déviant ».

UNE SOLUTION

Trois amis, Frédéric Goubet, Benoît Madeleneau et Jérôme Hatchuel, professionnels du vin et passionnés de vins nature, ont décidés de s'associer et de créer leur société « Vignerons en boîte » afin de proposer au public ce qu'ils souhaitaient trouver pour eux-mêmes : des vins particulièrement

soignés, toujours au minimum bio, d'un rapport qualité/prix exceptionnel. La solution alliant tous ces critères incontournables à leurs yeux est de changer le conditionnement habituel afin de réduire les coûts à différents niveaux. Les trois associés optent alors pour « la Boîte de 3 litres » ! Autrement dit le bon vieux « cubi » ou plutôt « Bag In Box » dit BIB, système permettant une conservation hors pair du vin sur une durée d'un mois une fois ouvert. Ce conditionnement était jusque-là réservé aux vins de consommation courante. Ses avantages n'en sont pas moins réels : déjà on n'a plus à jeter les bouteilles entamées qui se sont altérées avant d'être terminées, les matériaux utilisés sont recyclables, la boîte pèse moins lourd que 4 bouteilles, donc le transport est moins cher, tout ceci fait que le vin est forcément plus abordable qu'en bouteille. Evidemment ce type de vins mérite quelques égards : des cuvées élaborées dans cette optique en concertation avec le vigneron, des mises en boîte plus fréquentes, un stockage plus court et un transport plus respectueux du vin.

CRÉER UNE IDENTITÉ

Les trois associés ont souhaité faire oublier l'image un peu démodée et peu qualitative du BIB. Ils ont imaginé un

packaging qui interpelle et exprime leur démarche. Un talentueux photographe, Frédéric de Gasquet, est allé à la rencontre des vigneronns sélectionnés par les trois amis et les a photographiés en gros plan, de face et de dos, en noir et blanc. Une image forte habille ainsi la boîte et met en avant le fait que le vin est avant tout le travail d'une femme ou d'un homme, à la fois le reflet de sa personnalité et de son terroir. La gamme est vouée à s'élargir, aujourd'hui huit cuvées ont été élaborées par et pour « Vignerons en boîte ». Aujourd'hui on boit moins mais mieux, on aime partager ses découvertes et varier les plaisirs, les amateurs sont de plus en plus sensibles à la qualité sanitaire du vin, bio c'est bien, nature ou en biodynamie c'est encore mieux, et si le prix est raisonnable c'est idéal, et bien désormais tout cela est possible !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez consommer avec modération

Véronique Ithurbide

« Vignerons en boîte » cuvées disponibles chez Lieu-Dit 19 av de St Cloud et Carré à la Marée place du Marché à Versailles
Servi au verre : restaurant La Mangette 38 rue Carnot
Versaillesvigneronsenboite.com

Loi Pacte du 11 avril 2019 : qu'est-ce que le PER, le nouveau Plan d'Épargne Retraite ?

Simplification, harmonisation et portabilité des dispositifs existants, c'est le grand défi que doit relever la loi Pacte dont l'application est prévue en janvier 2020 : c'est la naissance du PER, Plan d'Épargne Retraite.

Caractéristiques des compartiments	COMPARTIMENT 1 Ce compartiment logera les versements individuels et facultatifs effectués sur les anciens produits retraite	COMPARTIMENT 2 Ce compartiment logera les versements issus de l'épargne salariale auparavant effectués sur le PERCO	COMPARTIMENT 3 Ce compartiment logera les cotisations obligatoires de l'ancien Article 83
Les sources d'alimentation	- Versements individuels article 83 - Versements volontaires PERCO - Versements PERP ou Madelin	- Participation - Intéressement - Abondement employeur - Jours de congés non pris ou CET	- Cotisations obligatoires salariés et employeurs
La sortie	- Choix entre sortie en rente ou en capital		- Sortie en rente
Les avantages fiscaux et sociaux	A l'entrée - déductibilité de tout ou partie des versements volontaires A la sortie - capital soumis à l'impôt sur le revenu - rente imposable	A l'entrée - exonération de charges sociales (hors CSG-CRDS) - exonération de l'impôt sur le revenu A la sortie - capital exonéré d'impôt sur le revenu - rente imposable (en fonction du montant)	A l'entrée - exonération de charges sociales (hors CSG-CRDS), - exonération de l'impôt sur le revenu A la sortie - rente imposable
Cas de déblocage anticipé	- Achat de la résidence principale (sauf pour le compartiment 3) - Décès du conjoint ou partenaire lié par un PACS - Invalidité du titulaire, de ses enfants, du conjoint ou partenaire lié par un PACS - Surendettement du titulaire - Expiration des droits à chômage du titulaire - Cessation d'activité non salariée du titulaire (procédure judiciaire)		
La gestion par défaut (placement en cas d'absence de choix de l'épargnant)	La gestion pilotée : mode gestion qui permet de répartir automatiquement l'épargne entre les différents supports financiers. La performance financière est ainsi optimisée en fonction de l'âge de l'épargnant et l'épargne est progressivement sécurisée à l'approche de sa retraite.		

Pourquoi créer un nouveau produit d'épargne retraite ?

La PER répond à un besoin croissant des Français de mieux préparer leur retraite, en plus des systèmes obligatoires et complémentaires. En effet, alors qu'en 2000, on comptait 2,2 cotisants pour 1 retraité, ce chiffre descend à 1,5 en 2040 (selon Rapport COR juin 2018). Par ailleurs, les français sont inquiets pour leurs retraites (69% selon le cercle de l'Épargne avril 2019). Le législateur espère ainsi répondre en partie aux inquiétudes des Français sur le pouvoir d'achat des retraités mais également mieux flécher une source importante d'épargne vers l'économie réelle.

Comment ce nouveau plan d'épargne Retraite va-t-il fonctionner ?

LE PER : une solution globale qui va venir regrouper tous les produits existants et harmoniser leurs caractéristiques. L'idée est que, in fine, on ne parle plus que d'un seul et même plan d'épargne retraite : le PER. Plus précisément, le Plan d'Épargne Retraite sera composé de trois parties, appelées « compartiments » qui recevront les différents versements d'épargne, en fonction de leur origine et de leur traitement fiscal

Quels sont les grands principes du Plan d'épargne retraite ?

Du point de vue de l'épargnant, l'idée est de lui offrir une gestion et une vision globale de son épargne retraite, quelques soient les versements qui la composent, versements individuels, épargne salariale ou cotisations employeur, suivant les mêmes règles :

- La possibilité de transférer plus facilement son épargne (plafonnement des frais de transfert) ;
- Le choix entre une sortie en rente ou en capital (hors compartiment 3) ;
- Une gestion pilotée par défaut
- Des cas de déblocage anticipé harmonisés.

Quels sont les avantages fiscaux et sociaux du PER pour l'épargnant ?

Pour faire simple, la fiscalité sera alignée en fonction des types de versement, et les exonérations fiscales seront appliquées soit à l'entrée (au moment où l'épargnant place ses sommes) soit à la sortie (au moment où l'épargnant récupère ses avoirs).

Quels sont les avantages fiscaux et sociaux du PER pour l'entreprise ?

Les entreprises bénéficieront des avantages déjà existants sur l'article 83

et le PERCO, c'est-à-dire exonération des charges patronales (hors forfait social) et déductibilité du bénéfice imposable des sommes issues de la participation, de l'intéressement, de l'abondement et des cotisations employeur. Les entreprises bénéficieront d'un forfait social allégé à 16% sous condition.

En conclusion, le PER, a de quoi devenir un produit d'épargne très attractif pour les salariés et indispensable pour les entreprises. L'ordonnance sur le PER a été publiée le 24 juillet 2019.



Valeurs Conseils Services est un Cabinet en Gestion de Patrimoine Indépendant à Versailles : Assurance Vie, Retraite, Audit Patrimonial, Gestion financière, Défiscalisation, Investissement Immobilier, Épargne Salariale

Pour en savoir plus :
Contact : vsc@valeursconseils.fr
www.valeursconseils.fr
Tel : 01 76 50 57 57

Rencontrer les entreprises pour promouvoir le dossier médical partagé

Même si nombre de DMP (Dossier Médical Partagé) a dépassé les cinq millions au niveau national, ce nombre est bien loin de représenter l'intégralité des bénéficiaires de l'assurance maladie. Consciente de cela, la CPAM des Yvelines souhaite promouvoir son utilisation en se rendant directement dans les entreprises.

Le DMP est un carnet de santé numérique qui conserve, centralise et sécurise toutes les informations de santé des assurés sociaux. Gratuit et confidentiel, il permet de partager les informations des assurés avec les professionnels de santé.

Le DMP conserve toutes les informations de santé. Le médecin traitant et les médecins spécialistes mettent à jour l'historique médical des patients. Ces derniers peuvent également compléter directement le dossier médical en y déposant des photos ou des PDF.

Le DMP constitue un carnet de santé numérique, accessible depuis fin 2018 à tous les bénéficiaires de l'Assurance Maladie, il permet de :

- conserver et centraliser ses informations de santé en ligne accessible (via l'appli DMP ou le site dédié <https://www.dmp.fr>)
- partager ses informations de santé avec les professionnels de santé de son choix

- faciliter la prise en charge médicale en cas d'urgence
- bénéficier d'un service confidentiel et hautement sécurisé

La création du DMP peut se faire par l'intermédiaire de trois canaux distincts :

- à l'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) au 92 avenue de Paris à Versailles
- en pharmacie
- via le site <https://www.dmp.fr> en cliquant sur la rubrique « créez son DMP »

Bien que mis en place depuis plusieurs mois, le nombre de dossiers créés est relativement réduit.

Fort de ce constat, la CPAM des Yvelines a engagé de multiples réflexions pour diversifier ses actions de communication et de promotion auprès de ses bénéficiaires (1,3 millions de personnes sur le département).



Elle prospecte actuellement auprès des principaux employeurs du département pour proposer une action de promotion du Dossier Médical Partagé à destination de leurs salariés.

Ces actions de communication se traduisent, par exemple, par la tenue d'un stand dans les locaux des entreprises pour permettre aux salariés qui le désirent d'ouvrir directement leur DMP. Ce stand est également l'occasion pour les salariés d'échanger avec les techniciens d'accueil de la CPAM sur d'éventuelles questions relatives à l'Assurance Maladie (compte Ameli, carte Vitale, remboursements de soins...).

Une opération de ce type s'est tenue au sein de l'entreprise Leroy Merlin installée à Buchelay (quarante salariés ont ainsi pu ouvrir leur DMP). Une action similaire sera menée fin septembre dans les locaux de Mettler-Toledo à Viroflay.

Par ailleurs, le 12 septembre prochain, la CPAM sera présente au petit déjeuner de Versailles Club d'Affaires organisé dans le Château de Versailles. Elle expliquera aux dirigeants présents le mode de fonctionnement du DMP et les actions qui peuvent être menées dans leurs entreprises (pour plus d'information : www.affairesversailles.com).

Arnaud Mercier

Valeurs Services Conseils

**Cabinet en Gestion de Patrimoine Indépendant
à Versailles**

**Assurance Vie, Retraite, Audit Patrimonial, Gestion
financière, Défisicalisation, Investissement Immobilier,
Epargne Salariale**



Valeurs Services Conseils


Hôtel de Madame du Barry
21 Avenue de Paris
78000 Versailles, France

Au service du client.

Contact : vsc@valeurservicesconseils.fr
www.valeurservicesconseils.fr
Tel : 01 76 50 57 57



RIVE GAUCHE RÉCEPTION
VERSAILLES



Et tout devient possible...

Défi entreprendre

Un Forum professionnel, dédié aux TPE-PME et aux entreprises intéressées par l'intelligence collective et l'innovation technologique, organisé par CoEntreprendre78 se déroulera dans l'Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth le 27 septembre prochain de 11h à 20h.

CoEntreprendre78, communauté d'indépendants et de porteurs de projets, en partenariat avec Versailles Club d'Affaires, lance son premier salon professionnel dans la ville royale. Celui-ci se déroulera dans l'Orangerie de Madame Elisabeth, dans le domaine du même nom, au 2, Villa Champ Lagarde à Versailles (impasse derrière le domaine). Généralement lieu de rendez-vous des artistes, l'Orangerie de Mme Elisabeth accueillera cette fois-ci des entrepreneurs et professionnels. Vous pourrez débattre de sujets d'actualité comme l'innovation technologique, l'intelligence collective ou les méthodes innovantes de entrepreneuriat.

De nombreuses séances collaboratives auront lieu toute la journée, ainsi que des conférences interactives portant entre autre sur l'intelligence artificielle. Par ailleurs, des entrepreneurs-experts

vous accueilleront gratuitement pour des consultations individuelles.

Cette activité permettra à l'ensemble des exposants d'avoir un moment privilégié avec des visiteurs pour partager, dialoguer, échanger, débattre autour de passions professionnelles communes. Un moyen efficace pour rencontrer d'autres entrepreneurs et valoriser son expertise en délivrant des conseils personnalisés. Les moments de pause seront également mis à profit. Un « Let's lunch in English ! » vous permettra de parler anglais lors du repas et un « afterwork » de fin d'après-midi vous permettra quant à lui de rencontrer d'autres dirigeants autour d'un verre.

Réservation sur le site de CoEntreprendre78.com. Vous pourrez choisir vos horaires, vos consultations, vos ateliers. L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Arnaud MERCIER

INCONTOURNABLES

PUBLICITACTIONNEL



SO BLUE

Pour rester belle après l'été, So Blue, institut de beauté & Spa en partenariat avec Biologique Recherche lance le mois de la beauté du 3 au 30 septembre avec une offre découverte. Diagnostic de peau et 3 soins sur mesure -50% sur 3^e soin. Journée Porte Ouverte le 20 septembre pour découvrir l'univers de la marque française, classée au sommet de la cosmétique professionnelle grâce à ses produits aux concentrés purs associés à des protocoles originaux.

Nouveauté cette année: les Pass Fidélité 80€, 150€ et 200€ de prestations offertes sur l'ensemble de la carte

16 rue Hoche - 78000 Versailles
01 39 24 06 07- www.centresoblue.com

RÉSIDENCES SERVICES SENIORS

2 JOURNÉES PORTES OUVERTES À CHÂTEAUFORT



DÉCOUVREZ
LE CONCEPT
OVELIA



**vendredi 20
et samedi 21 septembre [10h-18h]**

- > Visitez les appartements témoins et les espaces détente.
- > Rencontrez les équipes OVELIA autour d'un pot d'accueil.
- > Renseignez-vous sur les locations et les séjours découverte.



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

01 85 74 65 65

LES JARDINS DE CHEVREUSE - 8 bis route de Toussus - CHÂTEAUFORT

www.oveliaseniors.fr

L'avocat et les nouvelles technologies

Avancée prodigieuse pour notre quotidien et nos loisirs, les nouvelles technologies restent peu encadrées et, dès lors, dangereuses.

L'avocat doit donc s'adapter pour accompagner ses clients, particuliers ou entreprises.

LE DRONE

Si la Loi ne règle pas le sort de cet « engin volant piloté à distance et sans passager », son encadrement juridique est assez détaillé. Il en existe de deux types : L'« aéromodèle », ou drone de loisir, et le drone de plus de 800 grammes, qui nécessite formation en ligne et enregistrement.

Le drone de loisir comprend deux catégories, A et B, selon son poids, la catégorie B étant soumise à l'autorisation de vol de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

Des restrictions de hauteur (150 mètres) et de zones de vol, disponibles auprès de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN), et sur les notices d'utilisation obligatoires depuis le 1er juillet 2019, limitent leur utilisation, leur violation exposant à une peine de 1 à 6 mois d'emprisonnement, outre 15.000 à 75.000 € d'amende et la confiscation de l'engin.

En outre, le respect de la vie privée lors de leur utilisation est un enjeu majeur, puisque l'utilisation abusive du drone vous expose à une peine d'un an d'emprisonnement et de 45.000 € d'amende.

Pour un usage ludique ou professionnel, l'avocat vous accompagne pour une utilisation sereine de votre drone et ainsi éviter des sanctions qui peuvent être sévères.

LA TROTINETTE ELECTRIQUE

Après PARIS, VERSAILLES, voit ses rues peuplées de ces « NVEI : Nouveaux Véhicules Electriques Individuels » ou « EDP : Engins de Déplacement Personnel » : Les trottinettes électriques !



Aucun texte légal ne vient réfréner l'engouement collectif, si ce n'est un décret qui entrera en vigueur en septembre 2019 et concernera également les Gyropodes, monoroues, hoverboards et autres EDP.

Dans l'attente, c'est le Code de la route qui pallie ce vide juridique et fait des pilotes de trottinettes électriques, à la différence des cyclistes, des usagers de véhicules à moteur.

A ce titre, ces engins, interdits aux moins de 8 ans et au transport de passagers, doivent, sauf présence de piste cyclable, circuler sur les voies limitées à 50km/h (hors nationales), les trottoirs leur étant interdits, sauf dérogation par arrêté municipal.

Sous peine d'une contravention de 4ème classe pouvant atteindre 135 euros.

Par ailleurs, s'il elle peut atteindre 45 Km/h, leur vitesse est limitée à 25 km/h, l'excès étant sanctionné d'une contravention de 5ème classe de 1.500 €.

Quant aux risques, chacun doit s'assurer d'être couvert par une responsabilité civile, incluse au contrat d'assurance habitation, pour les éventuels dommages causés à un tiers, aucune assurance ne couvrant les dommages de l'usager.

Enfin, si aucun texte n'impose de s'équiper de protections, si ce n'est le casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, les traditionnels gants, genouillères, gilets et coudières restent plus que recommandés. Si par malheur vous étiez auteur ou victime d'un accident lié à l'utilisation de ces NVEI, l'avocat saura vous apporter conseils et assistance.

LES SMARTPHONES

Véritable extension de notre corps, ces bijoux de technologie peuvent s'avérer dangereux.

Le paiement par smartphone

Adieu chèques, espèces ou autre VISA, le paiement smartphone (ou « m » paiement), se développe de

manière exponentielle en s'appuyant sur la N.F.C. technologie (Near Field Communication), le Q.R. code ou application Bluetooth.

Le paiement peut se faire à la borne (paiement de proximité par contact), le transfert d'argent vers le téléphone d'un tiers et le paiement à distance (e-commerce).

Conscientes de l'enjeu en termes d'accélération et de multiplication des transactions, les banques s'efforcent de sécuriser les opérations par des méthodes d'authentification de plus en plus strictes.

Néanmoins, afin de sécuriser vos données personnelles et vos avoirs bancaires, il est conseillé, à l'instar d'une carte bancaire, de désactiver le service relatif au paiement mobile sur le site de sa banque avant de compléter vos démarches d'une main courante ou d'une plainte.

Le smartphone au service de la justice

L'omniprésence des smartphones dans notre vie connaît, en outre de revers. Les réseaux sociaux, les photos et les vidéos exposent chacun à voir son droit à l'image, sa réputation ou sa vie privée atteinte.



Les abus, comme la diffamation ou la diffusion d'images sur les réseaux sociaux, sont lourdement sanctionnés, l'usage des nouvelles technologies étant souvent une circonstance aggravante. La Justice tire néanmoins avantage de cet usage de masse, qui sert les enquêteurs et les magistrats. Géolocalisation, écoute téléphonique, exploitation des messages écrits et

autres photos, leur permettent souvent de confondre les délinquants. A ce titre, à la suite d'une décision du Conseil Constitutionnel le 30 mars dernier, tout mis en cause doit communiquer son mot de passe aux enquêteurs, et ainsi faciliter leur travail, sous peine de sanction pouvant atteindre 3 ans d'emprisonnement et 270.000 € d'amende.

Mais au-delà de ces déviances liées à leur usage, les smartphones et des applications comme : « Mon Code Civil » et « Mon Code Pénal », vous permettent de connaître vos droits !

Parfaitement connecté, le Barreau de VERSAILLES reste attentif de ces évolutions technologiques et vous offre les compétences d'avocats qualifiés et formés à l'appréhension des problématiques liées à ces changements.



www.barreaudeversailles.com



Toute notre équipe vous souhaite une excellente rentrée, porteuse d'énergie et de beaux projets !

Si vous envisagez une vente immobilière, nous sommes à votre disposition pour réaliser l'estimation (gratuite) de votre bien et vous conseiller de manière objective et posée. Vente, location, gestion immobilière, conseil en gestion de patrimoine, nous sommes votre partenaire et saurons vous guider et vous accompagner de manière optimale et discrète.

Très bonne rentrée à vous et à très bientôt !

VENTES LOCATIONS GESTION - ESTIMATION GRATUITE

45, rue Carnot 78000 Versailles - Tel. **01 39 66 80 84** - Contact@richelieu.immo



David Bouet



Sandrine Gibon



Frédérique Fournier

Auteur, compositeur, interprète, le versaillais Stan de Maintenant entame une carrière solo !

Non, le Horlà, duo versaillais composé de Stan de Maintenant et Baptiste Gomart suivi dès leurs débuts par Versailles +, n'est pas mort car c'est en parallèle que Stan se lance seul.



Une envie de changer totalement d'univers, de travailler seul et d'être le seul maître à bord, voilà ce qui motive principalement le jeune musicien. Exprimer sa sensibilité, toujours en français, sans concession. Trois premiers morceaux : « Fragile instant », « Delta » et « Eternel » sont sortis avant l'été. C'est Pierre Jacquot du studio Logodio à Versailles qui les a mixés. Tous ont un clip et sont visibles et surtout écoutables sur Youtube.

LA BOSSA : UN AMOUR FOU !

Depuis deux ans déjà que Stan de Maintenant a découvert la bossa, il s'en « nourrit » littéralement, écouter cette musique tous les jours, c'est comme pratiquer la méditation, cela lui est profondément bénéfique et nécessaire. Il n'est donc pas étonnant que ses nouvelles compositions soient empreintes de ces rythmes qu'il affectionne. Marcos Valle, Chico Buarque, Joao Gilberto sont des musiciens qui l'inspirent. Une musique solaire, parfois planante, aquatique même, avec une guitare acoustique très présente et parfois l'usage de l'auto tune (un logiciel correcteur de tonalité très utilisé dans le rap urbain), voici ce que l'on retrouve dans ces nouveaux morceaux. D'autres sont en préparation dont un prévu pour fin septembre intitulé « La planche », puis trois autres à la suite afin de constituer un EP (album de six chansons) aux alentours de décembre.

PRODUIT PAR PHILIPPE THUILLIER DU GROUPE VERSAILLAIS SAINT-MICHEL

C'est au conservatoire que les deux musiciens se sont rencontrés. En effet Philippe Thuillier donnait des cours de MAO (musique assistée par ordinateur) et Stan de Maintenant faisait partie des élèves. Le feeling est passé entre les deux musiciens, Stan a fait écouter ses compositions à Philippe, sa musique lui a plu et il a accepté de travailler avec son élève ! Ils ont donc enregistré ensemble quelques parties instrumentales et Philippe Thuillier a, et va, mixer et produire trois ou quatre titres à paraître. Produire c'est poser sa patte artistique sur un morceau, une sorte de vernis final qui donne parfois une couleur, qui révèle et met en valeur une composition. Une collaboration pleine de promesses !

Véronique Ithurbide

Enfermé trois nuits et un jour au Château

Le compositeur de musique électro Thylacine utilise des sons du Château désert et crée une œuvre originale : « Versailles »



Thylacine, de son vrai nom William Rezé, originaire d'Angers, a commencé par fréquenter le conservatoire de musique classique puis les Beaux-Arts section art contemporain. Il démarre sa carrière de musicien comme saxophoniste puis crée en 2012, avec son manager, un label « Intuitive Records ». Il souhaite acquérir ainsi un maximum de liberté dans son travail expérimentale et original.

CHASSEUR DE SONS

Sa particularité : partir à la recherche de sons glanés au cours de ses voyages, enregistrés puis travaillés et utilisés en tant que matériaux de composition au même titre que les notes de musique. Une sorte d'osmose, d'alchimie opère alors entre ces sonorités organiques et les sons de son ordinateur. Son premier voyage se fait en Transsibérien, les sons captés nourrissent son premier album en 2015. Ensuite, après l'achat d'une caravane Airstream entièrement aménagée en studio d'enregistrement, le jeune musicien entreprend un périple de trois mois à travers l'Argentine. Là aussi Thylacine se laisse imprégner par l'univers acoustique propre aux lieux qu'il parcourt. Lors d'une pause de quelques jours dans le village de Santa Barbara, il enregistre les sons d'instruments locaux, un tambour en peau de lama ou un charengo, sorte de yukulélé à 12 cordes, des bruits de la nature, son saxophone, des voix humaines...son second album « Roads Vol 1 » voit ainsi le jour.

UN VOYAGE DANS LE TEMPS

A la demande du Château, il accepte une autre sorte de voyage, un retour vers le passé, afin de composer, toujours à sa façon, un morceau issu et inspiré des sons uniques du Château la nuit. A travers ses déambulations personnelles, au gré de son

intuition, Thylacine s'est laissé surprendre par ses émotions et son ressenti dans ce lieu ô combien inspirant. L'horlogerie, ses mécanismes complexes et sensibles, facilement déréglés, aux heures de sonnerie imprévisibles, le tintement presque imperceptible des lustres, les grincements des parquets, les clavecins et l'orgue bien sûr dont il joue à « sa façon peu orthodoxe, en utilisant les tyrans différemment » constituent la matière sonore originale et riche pour la composition du morceau. Cette expérience inhabituelle en un lieu clos fait découvrir au musicien une dimension inédite et intéressante, il ne serait pas contre l'idée de renouveler l'expérience d'ailleurs, avec la même liberté !

Véronique Ithurbide



Le versaillais Denys Pluvillage, crée sa maison d'éditions et sort son premier ouvrage, interview !

Versailles + : Vous êtes l'auteur de deux livres dont Versailles + a déjà parlé dans ses pages, quels étaient-ils ?

Denys Pluvillage : Vous avez mentionné dans vos colonnes mes deux derniers livres à savoir, « Le siècle Russie » paru en 2015, et « Élections USA, le spectacle de la démocratie » paru en 2016. Je m'intéresse depuis longtemps aux relations internationales et à la géopolitique et ces deux pays sont des acteurs très importants dans ce domaine. J'en parle parce que je les connais pour y avoir vécu pendant ma carrière. Le thème du « Siècle Russie » était la place nouvelle prise dans le monde, par la Fédération de Russie et le fait que, de nouveau, elle propose une alternative idéologique crédible à celle de l'Occident. En ce qui concerne les États-Unis, j'aborde la réalité des USA d'aujourd'hui qui est bien loin de la « terre d'opportunités » qu'elle a été mais que l'on continue à nous présenter, à l'importance prépondérante de l'argent dans la vie politique et aux inégalités dont le développement est favorisé par le système néolibéral.

V+ : D'où vient cette connaissance approfondie de la Russie ?

DP : J'ai effectivement vécu en Russie de mars 1992 à fin 2008. J'ai donc connu les années 90 que les Russes ont vécu comme l'expérience très douloureuse d'un capitalisme sauvage et d'une démocratie imposée qui, d'ailleurs, n'avait pas grand-chose à voir avec ce que l'on entend habituellement par le mot « démocratie ». Le résultat des politiques imposées de l'étranger a été un chaos économique, financier et social dont le pays a mis de nombreuses années à se remettre. J'avais créé, à Moscou, une agence de marketing et de relations publiques dont les clients étaient, au départ, essentiellement des sociétés étrangères, françaises, suisses et américaines, auxquelles sont venue s'ajouter, à partir de 2004, des sociétés russes. Mon agence a, par exemple, conseillé la société russe qui avait acheté la franchise « Fauchon » pour la Russie et le Kazakhstan.

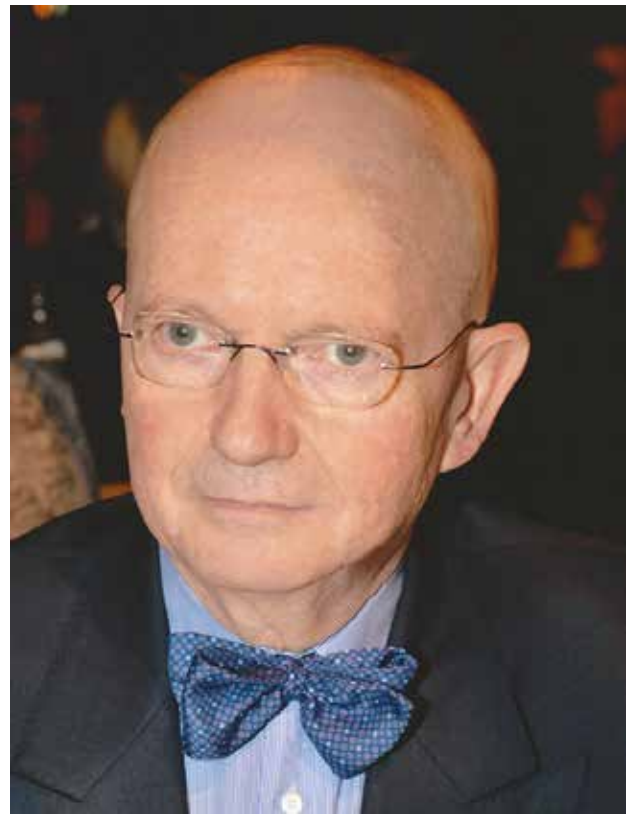
V+ : quelle est aujourd'hui votre activité principale ?

DP : Aujourd'hui, je travaille dans trois domaines. Tout d'abord le conseil aux entreprises dans le domaine des relations interculturelles. Je conseille des entreprises françaises travaillant ou désirant travailler en Russie (elles sont plus rares depuis 2014 et le régime de sanctions américaines), des entreprises russes travaillant ou désirant travailler en France et, un peu plus rarement, des entreprises désirant s'installer aux États-Unis.

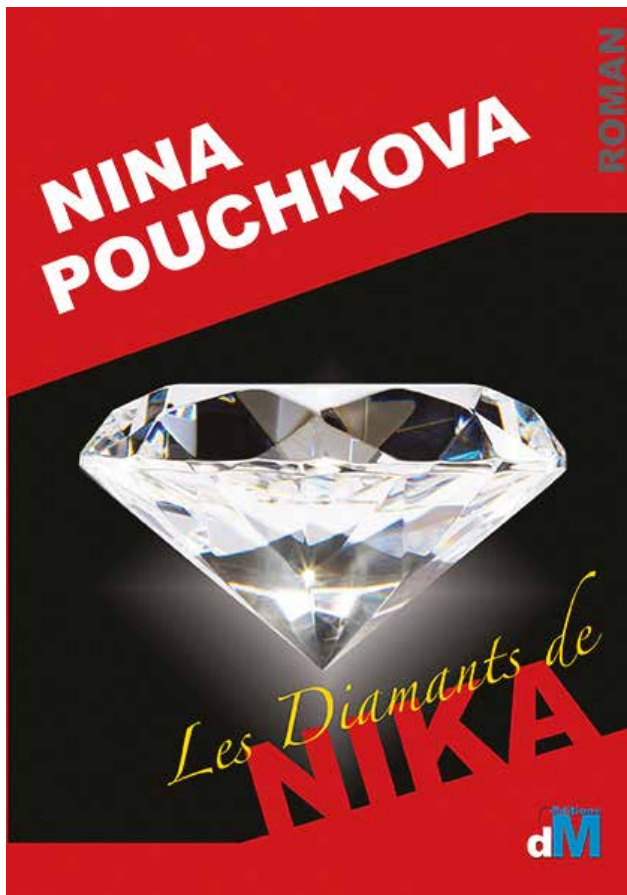
J'enseigne également la « gestion en milieu interculturel » à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG) à Paris depuis neuf ans. Enfin, après avoir collaboré quelques années à une maison d'édition française, je viens de créer ODM Édition, une société dont les bureaux sont à Versailles.

V+ : Pourquoi créer une société d'éditions ?

DP : Principalement par amour de la lecture et de l'écriture. J'ai beaucoup écrit dans ma vie, principalement des essais liés à mon expérience professionnelle du moment. Je suis né à l'ère des livres, bien avant l'ère digitale (cela dit, nos livres seront tous proposés au format digital) et je voudrais aider au moins au



maintien de ce marché. J'aimerais, en particulier, soutenir de mes faibles moyens des libraires qui, en majorité, font un travail remarquable, par passion beaucoup plus que par intérêt financier. J'ai beaucoup appris de mon expérience dans une maison existante et des problèmes en tous genres auxquels doivent faire face les maisons d'édition. Le marché du livre en France est structuré de telle façon que beaucoup de maisons en sont réduites à faire de la « cavalerie », publier un maximum de livres qui seront payés par les libraires, avant de vous revenir, invendus. Il faudra alors les rembourser aux libraires, ce que vous le ferez avec l'argent reçu de ces mêmes libraires pour vos nouveaux livres. Je schématise beaucoup, évidemment, mais, pour un ancien financier comme moi, cela ressemble fort à une pyramide de Ponzi... ODM Editions va donc fonctionner différemment. Nous entretenons des relations avec une trentaine de librairies à Paris et en région parisienne (dont deux librairies à Versailles) chez qui nous mettons nos livres en dépôt-vente. Dans le même temps, je suis en train de mettre en place une plateforme multimédias sur laquelle il sera possible d'acheter nos livres ainsi que ceux d'autres éditeurs (toute comparaison avec une société au nom vaguement brésilien serait totalement disproportionnée). Ce site proposera des informations et des articles d'analyse rédigés par des auteurs dont les livres seront proposés à la vente au format papier ou digital. Ces informations prendront la forme d'articles écrits, et de vidéos, présentations de livres, d'auteurs, compte rendu de conférences, etc.



V+ : Quelle sera la ligne éditoriale d'ODM ?

DP : Les centres d'intérêt d'ODM sont : les relations internationales, la géopolitique et l'histoire. Les auteurs seront, au départ, principalement des personnes que je connais pour les avoir lues et rencontrées dans différents colloques ou conférences depuis une dizaine d'années, des anciens diplomates ou des professeurs d'université. J'imagine qu'ensuite, notre notoriété nous apportera quelques nouveaux contacts. Mais mes projets à court terme sont très limités en termes de quantité d'ouvrages édités. Cette année, nous allons en publier trois. Mon objectif, pour l'année prochaine est de six environ. Cela peut paraître modeste, mais, pour une structure « légère » comme celle d'ODM, cela représente déjà beaucoup de travail. Il ne s'agit, en effet, pas de trouver des sujets, des auteurs et de faire imprimer les livres. Il faut les faire connaître et les défendre, sinon vous vous retrouvez vite avec de faibles revenus et une cohorte d'auteurs mécontents qui pensent que si leur livre ne marche pas, c'est obligatoirement la faute de l'éditeur car, bien entendu, leur « bébé » est génial. Donc un livre tous les deux mois... Et puis, parallèlement à la maison d'édition, nous aurons aussi les ventes en ligne de livres d'autres maisons d'édition sur le site du « Messager International », la plateforme multi médias que je mentionnais tout à l'heure.

V+ : Alors pourquoi commencer par un roman ?

DP : J'attendais votre question ! Evidemment, le choix semble étrange, surtout pour quelqu'un qui ne prévoit pas d'éditer ce type de livre. Le marché du roman est difficile. Tout d'abord, il

touche au domaine de la littérature dans lequel les libraires et leurs clients sont très sensibles au style de l'auteur. Pour ce qui est des essais, le sujet, sa présentation et son analyse sont plus importants (à condition que le style tienne tout de même un peu la route, bien sûr). Les bons auteurs sont déjà chez des confrères. Trouver un nouvel auteur à succès est un peu comme jouer au loto. Quand on gagne, cela peut effectivement rapporter « gros », mais comme l'expliquait il y a quelques années un mathématicien de mes connaissances, « la probabilité de gagner au loto est la même que l'on joue ou que l'on ne joue pas »... J'ai accepté ce roman, « les diamants de Nika » parce que c'est plus qu'un roman. Il se passe dans la Russie des années 90, et raconte l'histoire d'une jeune étudiante qui se retrouve, du jour au lendemain sans rien, sans famille, sans revenus, ce qui est arrivé à des dizaines de millions de Russes à cette époque, et même, en ce qui la concerne, sans toit. Comment survivre ? On peut s'en tenir à l'intrigue, passionnante, qui entraîne le lecteur de Moscou à Bruxelles puis à Singapour avant l'Angleterre où tout se dénouera après un détour par Moscou. On sent dans la construction de l'ensemble que l'auteur est aussi scénariste et il est difficile de refermer le livre avant de l'avoir terminé.

On peut aussi s'attacher à l'observation du contexte dans lequel se déroule l'action. Nous sommes dans la Russie des années 90. L'Urss vient de disparaître, mais elle n'a encore été remplacée par rien d'ordonné. Dans ce chaos, cent quarante millions de personnes qui ont perdu leurs repères, leur argent, leurs revenus, pour beaucoup d'entre eux, doivent survivre. Certains ne survivront pas. En 1995, l'espérance de vie pour les hommes était tombée à cinquante-cinq ans.

Enfin, on peut accepter l'invitation de l'auteur à l'introspection. Que ferais-je moi-même, si je me trouvais dans cette situation ? Opterais-je pour le chemin de la mère de Nika, celui de Nika elle-même, celui de Nikolaï Ivanovitch, ancien colonel du défunt KGB, celui d'Edouard Kuzmine haut fonctionnaire enrichi en détournant des biens de l'Etat ? Un autre chemin ? Pour ce qui est du style, je mentionnerai simplement que l'auteur a obtenu le prix « Bounine de littérature » à Moscou en 2015, pour son roman précédent. Aujourd'hui, le livre est distribué dans six pays (Russie, France, Tchéquie, Grèce, Autriche et Italie).

Notre prochain livre sera un livre de géopolitique consacré aux années 1990-2019. Il sera préfacé par un personnage de la politique française dont je tairai le nom pour le moment, par superstition !

Propos recueillis par Véronique Ithurbide

Nina Pouchkova « Les Diamants de Nika » éditions ODM 20 euros



Bientôt en librairie : « Aimer Versailles » !

« **Aimer Versailles** » c'est la proposition que nous fait un collectif de 12 Versaillaises, fans de leur ville et désireuses de nous faire partager leurs « incontournables » à travers 200 adresses testées et approuvées. D'habitude, les guides des éditions Mardaga consacrés à une cité sont écrits par un seul auteur, cette fois ci nous profitons de l'expérience de douze femmes actives, engagées et passionnées par leur ville. Une ville qui bouge, qui vit, qui surprend, qui s'enrichit au fil des années de boutiques originales, authentiques, de restaurants, d'artisans, d'événements culturels, une ville où se mêlent harmonieusement modernité et histoire, laissant la part belle à la nature et à un esprit prônant le vivre ensemble. L'image d'une ville guindée, coincée, pincée, hors du temps, cultivant le passé et l'entre soi à outrance n'est heureusement plus d'actualité. Ses habitants ont changé, les styles se sont diversifiés, les stéréotypes se font de plus en plus rares. Versailles attire de nouveaux arrivants séduits par son offre. C'est donc en pensant à eux, mais aussi aux habitants qui manquent de temps au quotidien, que ces 12 Versaillaises ont décidé de mettre en commun leur expérience de la ville.

UN COLLECTIF ENTHOUSIASTE

Initiée début 2019 par Anne-Cécile de la Martinière, l'aventure de ce guide a donc fédéré un groupe enthousiaste autour du projet. Pas facile pourtant de faire des choix en commun lorsqu'on est douze, qu'on ne peut retenir « que » 200 adresses et qu'on en a le double sur le papier ! Chacune a dû batailler, convaincre, argumenter pour défendre ses coups de cœur. Anne-Cécile n'en était pas à son coup d'essai : elle est déjà à l'origine de la création, il y a deux ans, du site collaboratif local : « Zoom Versailles », constitué d'une dizaine de bénévoles, animées par le même esprit : faire partager ce qu'elles aiment, apporter un regard différent sur la ville, créer des liens. Les quatre piliers fondamentaux de site sont : la solidarité et l'entraide, l'environnement, l'économie locale, et bien sûr les « bons plans » de chacune.

Pour créer le guide, Anne-Cécile a fait appel à de fines connaisseuses de la cité royale, parmi lesquelles Corinne Martin-Rozès, qui anime depuis sept ans le blog « Versailles in my pocket » consacré à notre ville. Elle y chronique ses lieux favoris, ses découvertes, ses rencontres, des événements culturels, en toute liberté et subjectivité. Sa démarche, son esprit, sa plume, séduisent et comptent à Versailles où la page Facebook du blog est suivie par plus de 12 000 abonnés.

À ses côtés notamment dans l'aventure du guide, Stéphanie Jonglez, qui a longtemps travaillé aux éditions du même nom, proposant des guides touristiques axés sur les lieux étonnants

et secrets, la culture, l'histoire, l'architecture... Auteur du guide « Hôtels insolites en France », son expérience de l'édition a donc été précieuse, car elle connaît toutes les étapes de la fabrication d'un livre, de la maquette à la partie commerciale.

VERSAILLES ET SES TRÉSORS CACHÉS !

Les guides de la collection sont structurés par différentes rubriques : « aimer manger un morceau, aimer boire un verre, aimer faire les boutiques, etc ». « Aimer Versailles » comprend d'autres catégories,

en plus de celles existantes : nos Versaillaises se démarquent et n'en font qu'à leur tête. Et c'est ce que l'on aime dans ce guide à leur image ! Ce qui les meut : faire connaître le meilleur de leur ville, en partageant leurs adresses comme des conseils que l'on donnerait à une amie fraîchement débarquée en ville ou trop occupée pour prendre le temps d'explorer les lieux. Anne-Cécile, Corinne, Stéphanie et leurs comparses l'ont donc fait pour nous, au hasard de leurs flâneries, au gré de leur intuition, ou à la recherche d'une adresse bien précise, à travers les différents et nombreux quartiers que compte la ville. Voici donc le résultat de moult heures de déambulations, un travail fait de découvertes parfois improbables, inattendues, insolites, amusantes, mais surtout utiles qu'elles ont

eu à cœur de partager. Pour chaque adresse retenue, elles nous donnent les raisons d'y aller, ce que l'on va y trouver ou pas ! Chaque lieu possède ses qualités propres : une agréable terrasse pour un restaurant, un choix exceptionnel pour une boutique, de nombreux jeux pour enfant dans un parc, etc. Versailles est une ville particulièrement étendue, chaque quartier possède une identité particulière, les manifestations sportives, associatives ou culturelles foisonnent, la matière est dense. Chacune selon sa personnalité, ses besoins, sa vie, aborde la ville à sa façon, cette mise en commun fait la richesse exceptionnelle de ce guide : 12 femmes, 200 adresses et autant de bonnes raisons de faire ou refaire connaissance avec Versailles... que l'on soit une femme ou pas !

Véronique Ithurbide



« **Aimer Versailles** », collection : 200 adresses à partager, éditions Mardaga, 16,90 euros, en librairie dès le 19 septembre

Versailles Revival 1867-1937

À la charnière des XIX^e et XX^e siècles, le château de Versailles connaît un moment crucial de son histoire. Cent ans après la Révolution française, à l'aube de la «Belle Époque», un phénomène spectaculaire d'engouement, de nostalgie, de curiosité et de passion se développe autour du Versailles de l'Ancien régime.

A travers près de 350 œuvres, documents et photographies, l'exposition retrace ce moment surprenant de l'histoire de l'art où Versailles prend place parmi les grands motifs littéraires, picturaux et musicaux, tandis que s'engage un grand programme de restauration et de remeublement du château. On rêve de Marie-Antoinette en même temps que la République réunit ses assemblées à Versailles et y reçoit les souverains étrangers. Les jardins accueillent fêtes aristocratiques et tourisme populaire. Des artistes de toutes origines, peintres, photographes, illustrateurs, s'emparent du lieu et de petits Versailles fleurissent à travers le monde.

Exposition « Versailles Revival, 1867 - 1937 »
Château de Versailles, du 19 novembre 2019
au 15 mars 2020



GUSTAVE PAMARD Le bassin de Latone et le château 1894-1907 Tirage argentique, 27,6 x 22 cm
 Versailles, musée national des châteaux de Versailles et Trianon
 © RMN-GP (château de Versailles) / C. Fouin



ENSEMBLE POLYPHONIQUE DE VERSAILLES

DIRECTION SILVIO SEGANTINI

PROGRAMME DE LA SAISON 2019/2020

CONCERTS NOVEMBRE 2019

- STRAVINSKY, Symphonie de Psaumes
- FAURÉ, Requiem

CONCERTS MARS-AVRIL 2020

- CHŒURS D'OPÉRA, Verdi, Berlioz, Gounod, Puccini, Tchaïkovski...

CONCERT JUIN 2020

- Présence au MOIS MOLIERE

REJOIGNEZ-NOUS !

Nous recrutons particulièrement des voix de **ténors** et de **basses**.

RETROUVEZ-NOUS !

Forum des Associations de Versailles le 7 septembre
 Emplacement C-03
 cour de la Maréchalerie.

Répétitions mardi soir de 20h30 à 22h30 et un dimanche par mois, au Chesnay.

Renseignements et candidatures
 Courriel : epvcontact@gmail.com
 Tél. 06 87 30 23 62



VERSAILLES

Nos donateurs :




www.epversailles.com



Rôti de veau aux olives

6/7 personnes
 Préparation: 15 minutes
 Cuisson: 110 minutes

Ingrédients:

- 1 rôti de 1,5 kg de veau
- 250 g d'olives vertes dénoyautées
- 800 g de tomates pelées
- 2 gousses d'ail, 2 oignons, 1 bouquet garni
- 15 cl de vin blanc
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre et un sucre

• Faites dorer à feu vif le rôti de veau sur toutes les faces dans une cocotte. Réservez.

• Emincez l'ail et l'oignon et faites les suer dans la cocotte. Pendant ce temps là, faites blanchir 5 minutes les olives dans l'eau bouillante

• Versez les tomates pelées, le sucre, les olives, le vin blanc, le bouquet garni dans la cocotte. Salez et poivrez.

• Déposez le rôti dans la cocotte et remplacez le couvercle. Mettez le tout dans un four à 180° pendant 1h30 en arrosant de temps en temps

• Servez-le avec des tagliatelles fraîches parsemées de coriandre fraîche.

WWW.BOUCHERIE-GAUDIN.FR
 CARRÉ AUX HERBES, PLACE DU MARCHÉ NOTRE-DAME
 78000 VERSAILLES 01 39 53 18 78
 LE MARDI, DU JEUDI AU SAMEDI DE 7H30 À 13H ET DE 16H À 19H
 ET LE MERCREDI ET DIMANCHE DE 7H30 À 13H

Versailles Portage

Association loi 1901 à but non lucratif d'intérêt général

Le commerce de ville encore plus proche

80 rue de la Paroisse – 78000 Versailles / Tél. 01 30 97 10 00

versailles.portage@wanadoo.fr

Du mardi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30



Association reconnue d'intérêt Général, créée par les commerçants
employant des salariés en insertion professionnelle

Proche de vous pour vous

En 2019 l'association Versailles Portage fête ses 20 ans

Pour bénéficier de ce service adressez-vous aux commerçants adhérents
dont la liste figure dans ce fascicule

LES COMMERÇANTS ADHERENTS À VERSAILLES PORTAGE

AUDIO-PROTHÈSES

■ AUDITION CONSEIL

9 rue de la Paroisse
01 39 51 00 21

■ AUDITION SANTÉ

1-3 rue Saint Simon
01 30 21 13 30

■ LABORATOIRE AMPLIFON

100 rue de la Paroisse
01 30 83 14 98

■ LABORATOIRE AMPLIFON CLEMENCEAU

6 bis rue Clémenceau
01 39 07 01 28

COIFFURE ESTHETIQUE BEAUTE

■ CORINNE RAIMBAULT

Coiffure institut de beauté
8 Place Charost
01 39 02 22 64

■ COIFFURE FABIEN MORIN

6 Place Hoche
01 39 50 01 27

■ ERIC COIFFURE

11 bis Place Hoche
01 39 51 55 57

OPTIQUE

■ KRYS OPTIQUE

20 av de Saint Cloud
01 39 50 24 07

■ MALLET OPTIQUE

4 Passage Saint-Pierre
01 39 50 05 75

CADEAUX DÉCORS

■ BOUCHARA

Prêt à porter
2 rue du Maréchal Foch
01 39 50 18 00

■ L'ECLAT DE VERRE

Beaux-arts-Encadrements
8Av. du Dr Albert Schweitzer
01 30 83 27 70
Le Chesnay

■ LE TANNEUR

Maroquinerie
7 Place Hoche
01 39 67 07 37

FLEURS

■ L'ARBRE A PIVOINE

19 rue Hoche
01 39 50 23 84

LES COMMERÇANTS ADHERENTS À VERSAILLES PORTAGE

BOUCHERIE CHARCUTIER TRAITEURS

■ **BOUCHERIE BOUGEARD**
Carré à la Marée
01 39 66 87 40

■ **BOUCHERIE COEURET**
10 rue de Montreuil
01 30 21 55 41

■ **BOUCHERIE FOCH**
36 rue du Maréchal Foch
01 39 50 09 89

■ **LES DELICES DU PALAIS**
4 rue du Maréchal Foch
01 39 50 01 11

■ **CHARCUTERIE SEPHAIRE**
17 rues des Deux Portes
01 39 50 30 25

■ **CHARCUTERIE PINAULT**
Carré aux Herbes
01 30 21 11 42

FROMAGERIE

■ **FROMAGERIE LE GALL**
Carré à la Marée
01 39 50 01 28

ELECTROMENAGER BRICOLAGE

■ **BOUCHON D'ETAIN**
Droguerie Vannerie
17 rue des deux Portes
01 39 50 55 58

■ **REVERT**
Bricolage Bois
Petit électroménager
3 rue Rameau
01 39 07 29 20

PHARMACIE

■ **CLEMENCEAU**
10 rue G. Clemenceau
01 39 50 12 89

■ **GRAND SIÈCLE**
21 Esplanade Grand Siècle
01 39 580 81

■ **PUIT D'ANGLES**
41 Av. Lucien René Duchesne
01 39 69 52 40
La Celle St Cloud

FRUITS LEGUMES TRAITEUR

■ **AU PETIT MARCHÉ**
Carré à la Farine
01 30 21 99 22

■ **GARRY GUETTE**
Carré aux herbes
01 39 50 19 35

■ **IACONELLI**
Carré à la Viande
01 39 49 95 93

DIETETIQUE - BIO

■ **ESSENTIEL BIO**
Marché Notre Dame
(MARDI & VENDREDI)

■ **NATURALIA**
88-90 rue de la Paroisse
01 30 21 72 43

POISSONNERIE

■ **L'ESPADON**
Carré à la Marée
01 39 53 82 14

■ **GIBOURY**
Electroménager
26 rue Carnot
01 39 50 05 50

■ **REVERT**
Quincaillerie
électricité
53 rue de la Paroisse
01 39 07 29 29

■ **DUPONT**
68 rue de la Paroisse
01 39 50 26 14

■ **KUOCH**
45 rue Carnot
01 39 50 27 30

■ **DU THEATRE**
5 rue de la paroisse
01 39 50 06 20

PATISserie BOULANGERIE TRAITEUR

■ **GUINON**
60 rue de la Paroisse
01 39 50 01 84

EPICERIE FINE

■ **HEDIARD**
1 rue Ducis
01 39 51 89 27

■ **OLIVES&TENTATIONS**
Carré à la Marée
01 30 21 73 16

IMPRIMERIE LIBRAIRIE

■ **GIBERT JOSEPH**
62 rue de la Paroisse
01 39 20 12 00

■ **I C S**
55 av de Saint Cloud
01 39 53 77 47

■ **IMPRESSION DES HALLES**
7 rue de la Pourvoierie
01 39 53 17 52

■ **SIGNARAMA**
31 rue de l'Orangerie
01 39 24 09 37

■ **LAPLATEFORME
DU BATIMENT**
2 rue du Chemin de Fer
01 30 83 29 00

■ **REVERT**
Matériel Pro
12 rue Carnot
01 39 20 15 15

PHARMACIE

■ **FLOCH DENIAU**
68 rue Albert Sarraut
01 39 50 66 43

■ **PASSAGE ST PIERRE**
22 av de Saint Cloud
01 39 50 02 91

Pour vos déplacements habituels, veuillez contacter les compagnies
de Taxi de Versailles ainsi que les transports en commun
Le service seniors vie à domicile de la ville de Versailles au
01 30 97 83 40

RC Versailles : la saison d'après

Sans pour autant parler d'éternel recommencement, les saisons sportives ont cela de récurrent qu'elles remettent sans cesse le métier sportif sur l'ouvrage.

Après cette saison 2018-2019 historique, la copie parfaite de l'Équipe 1ère en poule, les 2 titres de Champions Ile de France des Seniors 1 et 2 et des trajets notables en phases finales du Championnat de France, le RCV repart à l'assaut de son championnat. Mais désormais à l'échelon national. Acquis de manière éclatante, la montée en Fédérale 3 est venue récompenser 3 années d'efforts en tous genres, après cette cuisante descente, au crépuscule de la saison 2015-2016. Revoilà la route Nationale, les étapes aux 4 coins de la France, les déplacements, les derbys poétiques et les noms de villes évocateurs. Versailles a retrouvé son rang, et compte bien s'y tenir.

De déplacements importants il n'en sera point finalement, puisqu'au grès de son niveau et des mutations professionnelles, l'Ile de France a acquis un panel conséquent et intéressant de Clubs aux niveaux fédéraux. Au final, dans la Poule 2, les Seniors du RCV ne se déplaceront que 3 fois au-delà des frontières franciliennes (à Blois, Pithiviers et Auxerre.) Revoilà également les oppositions aller/retour face à de vieilles connaissances (Houilles, ACBB, Rueil, Vincennes... pour ne citer qu'elles.) Un test en bonne et due forme pour se souvenir du niveau de la Fédérale qui, à l'instar des pros et des semis-pros de la Fédérale 1 au Top 14, ont vu leur rugby bien changer depuis de nombreuses saisons.

Pour exister et se maintenir à ce niveau qui semble être le sien, le RCV a misé sur 2 atouts. Atouts mis en avant depuis de nombreuses années, avec un effet accélérateur sur ces 3 dernières années à batailler en Honneur : la formation et l'attractivité.

Former pour durer

Avec près de 12 Juniors montants ayant pris part à l'épopée des Seniors la saison dernière, la formation versaillaise avait fait ses preuves au sein d'un vaste projet de Club. En ajoutant les ingrédients essentiels d'échanges, de partage, de transmission et d'héritage, le RCV assure

la continuité de son identité de jeu, de l'École de rugby aux Seniors. Avec une variable d'ajustement importante : les études, les programmes à l'étranger et les premiers jobs. Semer pour récolter plus tard, accepter de mettre en jachère pour enrichir son socle, séparer naturellement l'ivraie et le bon grain, patienter et attendre le retour de l'enfant prodigue. Des références bibliques pas étonnantes pour la Ville de Versailles à la réputation si consacrée. Depuis toujours, Versailles mise sur un vivier

les ambitions reconnues et saluées. Rendu attractif en revenant aux sources du rugby et de ses fameuses valeurs, voilà le pari gagné du RCV. Avec plus de 250 enfants en École de Rugby, 200 aux Pôles Jeunes, record national de licenciés en U10 et U18, 150 Seniors et dirigeants, le Club local est un exemple de famille unie. Volontaire, dynamique, formatrice, humble et solidaire, l'équipe dirigeante du RCV a mis son temps et son énergie au service d'un projet de Club.



important d'amateurs de rugby, dans la Ville et dans ses écoles, pour animer une école de rugby basée sur la convivialité, le jeu de mouvement et une certaine idée d'école de vie. Des encadrants passionnés et passionnants, une structure administrative et économique solide, une vision long terme, des résultats, et le Club fait parler de lui. En transformant ses 604 licenciés (7ème Club de France, s'il vous plaît !) en parfaits ambassadeurs.

Montrer, parler, buzzer pour attirer

Car une réputation est longue et parfois difficile à mettre en place. Il faut de la structure, de la volonté, du pragmatisme, des moyens et, par-dessus tout, de l'authenticité. Sur ces dernières années, les bleus et blancs de la Cité Royale ont su à la fois assumer et ajuster certains a priori coriaces. Les Versaillais ont fini par acquérir leurs lettres de noblesse sur un terrain, sacrée prouesse. Des résultats et une identité qui promeuvent un style de jeu et une volonté d'évitement, voilà

Et il y a désormais de la place pour tous au sein du RCV : en loisir (rugby à 5 à toucher et vétérans) ou en compétition, les filles, les garçons, les petits, les grands, les vifs, les puissants, les jeunes et les moins jeunes. Présents sur tous les fronts digitaux et locaux, les bleus et blancs rayonnent désormais autour d'un projet cohérent : qu'un maximum de joueurs et joueuses Seniors aient été formés au Club. Enrichis de quelques recrues extérieures pour continuer à alimenter la flamme, les 2 Groupes Seniors vont même s'élargir à un 3ème Groupe/Equipe 3 en compétition, qui évoluera au niveau des Réserves de Promotion Honneur.

La saison d'après s'inscrit donc dans la continuité d'un projet, synthétise les efforts de tous à l'échelon national, et donne à un Club, à une Ville toute entière, une visibilité et une exposition qui devraient faire la part belle aux paris gagnés.

Pierre Chevallier



VERSAILLES



JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

ARTS & DIVERTISSEMENTS

21/22 SEPT. 2019

PROGRAMME ET PARCOURS
DISPONIBLES SUR L'APPLI
VERSAILLES

VERSAILLES.FR



La bonne amie des jardiniers

Sur le chemin de la rentrée, je vous propose une dernière flânerie potagère pour nous pencher sur l'une de nos plus excellentes « mauvaises herbes » : la consoude, grande consoude ou encore consoude de Russie. Elle aime les paysages ombragés comme les sous-bois, les prés humides ou les talus bordant nos chemins de campagne. Les jardiniers se l'arrachent tant elle regorge de bienfaits

Originaire de toute l'Europe centrale, de Sibérie occidentale, ou encore d'Asie centrale, la Grande consoude appartient à la famille des borraginacées.

Plante vivace souvent de belle taille, plus d'un mètre de haut parfois, elle possède de longues et larges feuilles velues. Sa floraison, mellifère et abondante, a lieu dès le mois de mai et ses fleurs de couleur pourpre, jaune ou blanches forment de petites clochettes. D'une grande rusticité, cette vivace se ressème très facilement.

Elle peut servir de paillage estival au pied des tomates ou des arbres fruitiers, qui en couvrant le sol le nourrit également sans qu'aucun parasite ne l'attaque.

Excellent paillage, excellent engrais, excellent répulsif, qui dit mieux ?

Mais ce qui fait d'elle une plante d'exception, ce sont ses puissantes racines allant jusqu'à deux mètres de profondeur. Elles plongent dans le sol pour en ramener des oligoéléments et minéraux qui constituent la meilleure source de potassium offerte aux jardiniers.

Le premier à m'en parler fut Mustapha, un jardinier marocain, collectionneur de tomates qui se gardait bien d'éliminer les colonies de consoude qui entouraient son jardin familial. Et ses tomates, encore abondantes en novembre, le lui rendaient bien. En effet, on peut parler de colonie car les tiges qui cassent facilement à l'arrachage, laissent dans le sol de nombreux rejets, qui redonnent un nouveau plan l'année suivante et ainsi de suite. A la ferme biologique du Bec Hellouin, on recherche ces colonies car elles attirent les abeilles et barrent le passage à d'autres adventices.



Pas seulement amie des jardiniers, la consoude a également des facultés de consolidation des fractures et de cicatrisation des plaies, d'où son nom de « consoude » ou consolidatrice. Sous forme d'onguents, elle est très recherchée pour ses vertus cicatrisantes.

C'est aussi une plante fortifiante pour les animaux du fait, notamment, de sa richesse en vitamine B12. Les poules du

poulailler du Potager du Roi en sont très friandes.

C'est pourquoi les jardiniers l'aiment tant !

Raphaële Bernard-Bacot

www.rbernardbacot.com
auteur du « Potager du Roy, dessins de saison à Versailles » chez Glénat

L'ESPADON FÊTE SES 20 ANS

DU MARDI 10
AU DIMANCHE 15 SEPTEMBRE



Des **promotions** et des **cadeaux**
tous les jours !

ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

PLACE DU MARCHÉ NOTRE-DAME

- Animations pour petits et grands
- Cadeaux
- Dégustations
- Prix anniversaire

XC40 BUSINESS T5 HYBRIDE 262 CH

LE FUTUR EN LIGNE DE MIRE



495€ /MOIS
SANS APPORT
LLD⁽¹⁾ 48 MOIS / 40 000 KM

ENTRETIEN, GARANTIE ET ASSISTANCE
INCLUS JUSQU'AU 30/09/2019



T5 Twin Engine Boîte DCT 7
Puissance 262 CH
Consommation WLTP : 2,0 L
Emission CO2 WLTP : 46 g
Écotaxe neutre / Zéro TVS

RENDEZ-VOUS D'ESSAI
SUR ACTENA.FR

1) Offre de Location Longue Durée sans option d'achat portant sur un véhicule VOLVO XC40 BUSINESS T5 HYBRIDE 262 CH AUTOMATIQUE avec option peinture métallisée. Offre édictée sur la base du tarif au 25/04/2019. Le contrat de location longue durée sera impérativement souscrit pour une durée de 48 mois et un kilométrage de 40 000 km incluant nécessairement les prestations entretien, assistance et gestion des pertes totales. Carte grise non incluse. Offre valable pour toute commande adressée valablement par écrit à Volvo Car Fleet Services avant le 30/09/2019, sauf modifications du tarif constructeur, des taux financiers directeurs ou de la réglementation en vigueur et notamment de la réglementation fiscale (variation du taux de TVA, etc.). Offre de location longue durée sans option d'achat et de services associés réservée aux professionnels, régie par les conditions générales de location longue durée et des services optionnels disponibles auprès de TEMSYS et sous réserve d'acceptation du dossier par TEMSYS, société anonyme au capital de 66 000 000 EUR, siège social : 15, allée de l'Europe - 92110 Clichy, RCS NANTERRE 351 867692. Société de courtage d'assurances - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances N° ORIAS 07 026 677.

Volvo XC40 BUSINESS T5 HYBRIDE 262 CH AUTOMATIQUE : Consommation WLTP (L/100 km) : 2,0 – CO2 rejeté WLTP (g/km) : 46.

ACTENA
AUTOMOBILES

75 PARIS 16
92 NEUILLY
92 LA GARENNE
78 PORT MARLY
78 VERSAILLES
78 MAUREPAS
78 BUCHELAY
SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

01 44 30 82 30
01 46 43 14 40
01 56 47 06 60
01 39 17 12 00
01 39 20 17 17
01 30 50 67 00
01 34 79 92 92

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

PRIOD